

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, October 3, 2024

The Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry met with videoconference this day at 9 a.m. [ET] to study Bill C-275, An Act to amend the Health of Animals Act (biosecurity on farms); and, in camera, to examine and report on the growing issue of wildfires in Canada and the consequential effects that wildfires have on forestry and agriculture industries, as well as rural and Indigenous communities, throughout the country.

Senator Robert Black (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good morning, everyone. It's good to see you here. Thank you for coming out.

I want to remind you again about these earpieces. For the folks that are in the room, please consult the cards in front of you so we can take preventive measures to protect the health and safety of all participants, including our interpreters. Thanks very much for cooperating.

I want to begin by welcoming members of the committee, our witness online, as well as those watching the meeting on the World Wide Web. My name is Robert Black, I am a senator from Ontario, and I chair this committee. Before we hear from our witness today, I want to start by asking senators to introduce themselves.

Senator Simons: Good morning. I'm Senator Paula Simons. I come from Alberta, Treaty 6 territory.

Senator Richards: Dave Richards from New Brunswick.

Senator McNair: Good morning. John McNair, New Brunswick.

[*Translation*]

Senator Oudar: Hello. Manuelle Oudar from Quebec.

[*English*]

Senator Burey: Good morning. Sharon Burey, a senator from Ontario.

Senator Francis: Good morning. Brian Francis, Epekwitk, Prince Edward Island.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 3 octobre 2024

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts se réunit aujourd'hui, à 9 heures (HE), avec vidéoconférence, pour étudier le projet de loi C-275, Loi modifiant la Loi sur la santé des animaux (biosécurité dans les exploitations agricoles); et à huis clos, afin d'examiner, pour en faire rapport, le problème grandissant des feux de forêt au Canada et les effets que les feux de forêt ont sur les industries de la foresterie et de l'agriculture, ainsi que sur les communautés rurales et autochtones, à l'échelle du pays.

Le sénateur Robert Black (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bonjour à tous. Je suis heureux de vous voir. Merci d'être avec nous.

Je tiens à vous faire un rappel au sujet des oreillettes. Je demanderais aux personnes qui se trouvent dans la salle de lire les fiches qui se trouvent devant elles et de prendre les mesures de prévention nécessaires pour protéger la santé et la sécurité de tous les participants, y compris nos interprètes. Je vous remercie pour votre collaboration.

J'aimerais pour commencer souhaiter la bienvenue aux membres du comité, à notre témoin en ligne et à ceux qui regardent la séance sur le Web. Je m'appelle Robert Black et je suis un sénateur de l'Ontario. Je suis le président du comité. Avant de céder la parole à notre témoin, je demanderais aux sénateurs de se présenter.

La sénatrice Simons : Bonjour. Je suis la sénatrice Paula Simons, du territoire du Traité n° 6, en Alberta.

Le sénateur Richards : Je suis Dave Richards, du Nouveau-Brunswick.

Le sénateur McNair : Bonjour. Je m'appelle John McNair, et je suis du Nouveau-Brunswick.

[*Français*]

La sénatrice Oudar : Bonjour. Manuelle Oudar, du Québec.

[*Traduction*]

La sénatrice Burey : Bonjour. Sharon Burey, sénatrice de l'Ontario.

Le sénateur Francis : Bonjour. Je suis Brian Francis, d'Epekwitk, l'Île-du-Prince-Édouard.

[Translation]

Senator Petitclerc: Hello. Chantal Petitclerc from Quebec.

Senator Miville-Dechêne: Julie Miville-Dechêne from Quebec.

[English]

Senator Marshall: Elizabeth Marshall, Newfoundland and Labrador.

Senator Plett: Don Plett, Landmark, Manitoba.

Senator McBean: Marnie McBean, Ontario.

The Chair: Thank you. Welcome.

Today the committee continues its examination of Bill C-275, An Act to amend the Health of Animals Act (biosecurity on farms).

Today we welcome one witness as an individual, Mr. Robert Bollert, Canada Mink Breeders Association, who is joining us by video conference. Welcome, Mr. Bollert. You'll have five minutes for your presentation. When I put my hand up, it will be one minute left; and when you see both of them, it's time to wrap it up. With that, we'll move forward. Mr. Bollert, the floor is yours.

Robert Bollert, Canada Mink Breeders Association, as an individual: Thank you very much. Good morning.

My name is Rob Bollert, and I live in a small rural community in southern Ontario. I am a fourth-generation mink and fox farmer. My family, starting with my great-grandfather, has been deeply involved in the growth and innovation that makes Canada a world leader in fur farming.

I am currently past president of the Canada Mink Breeders Association and president of the Canada Fox Breeders' Association. These national associations have mandates to explore new markets, advance animal welfare and ensure the right to farm in Canada. I am also a director on the boards of the Fur Institute of Canada, International Fur Federation and on the executive of the NFACC, the National Farm Animal Care Council. I was heavily involved in the development of the current world-leading National Codes of Practice for the Care and Handling of both mink and fox.

In August 2013, we experienced every farmer's worst nightmare. Animal rights extremists trespassed on our farm and released our animals from their homes. The Bollert name has appeared in many history books about the fur industry, but never

[Français]

La sénatrice Petitclerc : Bonjour. Chantal Petitclerc, du Québec.

La sénatrice Miville-Dechêne : Julie Miville-Dechêne, du Québec également.

[Traduction]

La sénatrice Marshall : Elizabeth Marshall, de Terre-Neuve-et-Labrador.

Le sénateur Plett : Don Plett, de Landmark, au Manitoba.

La sénatrice McBean : Marnie McBean, de l'Ontario.

Le président : Merci. Bienvenue.

Aujourd'hui, le comité poursuit son examen du projet de loi C-275, Loi modifiant la Loi sur la santé des animaux (biosécurité dans les exploitations agricoles).

Nous recevons M. Robert Bollert, de l'Association des éleveurs de vison du Canada, qui se joint à nous par vidéoconférence et qui témoigne à titre personnel. Nous vous souhaitons la bienvenue, monsieur Bollert. Vous disposez de cinq minutes pour faire une déclaration préliminaire. Lorsque je lèverai une main, cela signifiera qu'il vous reste une minute; lorsque je lèverai les deux mains, cela signifiera qu'il vous faut conclure. Sur ce, nous vous cédon la parole. Allez-y.

Robert Bollert, Association des éleveurs de vison du Canada, à titre personnel : Merci beaucoup. Bonjour.

Je m'appelle Rob Bollert et j'habite dans une petite communauté rurale du Sud de l'Ontario. Je suis un éleveur de visons et de renards de quatrième génération. Ma famille, à commencer par mon arrière-grand-père, participe activement à la croissance et à l'innovation qui font du Canada un chef de file mondial dans le domaine de l'élevage d'animaux à fourrure.

Je suis l'ancien président de l'Association des éleveurs de vison du Canada et le président de la Canada Fox Breeders' Association. Ces associations nationales ont pour mandat d'explorer les nouveaux marchés, d'améliorer le bien-être des animaux et d'assurer le droit d'élevage du Canada. Je suis aussi directeur du conseil d'administration de l'Institut de la fourrure du Canada et de la Fédération internationale de la fourrure, et je siège au Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage. J'ai participé activement à l'élaboration des Codes de pratiques pour le soin et la manipulation des visons et des renards d'élevage.

En août 2013, nous avons vécu le pire cauchemar de tous les éleveurs. Des extrémistes de défense des droits des animaux se sont introduits sur notre ferme et ont libéré nos animaux. Le nom des Bollert est apparu dans de nombreux livres sur l'histoire de

for something like this. That day, my father had to watch his years of hard work run down the laneway. A man that had seen almost all the ups and downs of the fur industry was brought to his knees, extremely confused by the drastic ends someone would go to showcase their extremist views, with no concern for the impacts on farmers or even the animals themselves.

After countless hours spent trying to save our animals, we were able to retrieve all but a few hundred that day, but for weeks to come, we were contacted by neighbours to retrieve an animal that was on their property or was hit by a car. Although a few may have learned to fend for themselves, the vast majority of released animals would not be able to, regardless of their wild ancestry many generations previous. These are domesticated animals which rely on our care daily.

As the week passed after this horrible event, we started to notice signs of sickness in these released animals. In the interest of biosecurity, we had segregated the released animals as we recaptured them. We immediately submitted these dead animals to the University of Guelph, who determined it was canine distemper. Despite its name, distemper affects not only dogs but many other animals, including mink. Distemper is a virus in the same family as mumps and measles and can spread very quickly. This virus causes gastrointestinal, respiratory and nervous system issues. I will spare you the gory details of what happens to animals with distemper.

Although we vaccinate animals for distemper as a regular biosecurity practice, the effectiveness rate for this vaccine is just above 90%, similar to all vaccines. In total, we lost 800 to 900 mink. Besides the numerous dollars spent on revaccinating and laboratory fees, we lost valuable breeding stock and were unable to take these animals to market because of the actions of animal rights extremists.

These people who invade farms do not care about animals; they care about the idea of animals. They are not interested in biosecurity or keeping animals safe. They are interested in seeing domesticated animals, which would have met a humane end based on veterinary science, turned loose to meet their end courtesy of teeth, claws, car tires or disease.

Since that horrific event, there have been multiple animal releases or trespassing incidents on other farms in southern Ontario. The perpetrators of these releases and trespassing

l'industrie de la fourrure, mais jamais pour une telle raison. Ce jour-là, après des années de dur labeur, mon père a vu son travail anéanti. Cet homme, qui avait connu tous les hauts et les bas de l'industrie de la fourrure, s'est écroulé. Il était extrêmement déconcerté par les mesures draconiennes prises par ces personnes pour faire valoir leurs opinions extrémistes, sans se soucier des répercussions sur les éleveurs ou même sur les animaux eux-mêmes.

Après de longues heures de recherche, nous avons réussi à sauver bon nombre de nos animaux ce jour-là, mais pendant les semaines qui ont suivi, des voisins nous ont contactés pour que nous venions récupérer des animaux qui se trouvaient sur leur propriété ou qui avaient été frappés par une voiture. Même si certains ont peut-être appris à se débrouiller seuls, la grande majorité des animaux relâchés seraient incapables de le faire, contrairement à leurs ancêtres qui étaient des animaux sauvages. Les nôtres sont des animaux domestiqués qui dépendent de nos soins quotidiens.

Au fil de la semaine qui a suivi cet horrible événement, nous avons commencé à remarquer des signes de maladie chez les animaux qui avaient été libérés. Dans l'intérêt de la biosécurité, nous avons isolé les animaux relâchés au fur et à mesure que nous les avons récupérés. Nous avons immédiatement transmis ces animaux morts à l'Université de Guelph, qui a déterminé qu'ils avaient contracté la maladie de Carré. La maladie de Carré touche non seulement les chiens, mais aussi de nombreux autres animaux, y compris le vison. Ce virus appartient à la même famille que celle des oreillons et de la rougeole et il peut se propager très rapidement. Le virus cause des problèmes gastro-intestinaux, respiratoires et nerveux. Je vous épargnerai les détails sordides de ce qui arrive aux animaux qui en sont atteints.

Même si nous vaccinons régulièrement les animaux contre la maladie de Carré pour assurer la biosécurité, le taux d'efficacité de ce vaccin est d'un peu plus de 90 %, comme tous les vaccins. Au total, nous avons perdu de 800 à 900 visons. En plus de consacrer des sommes importantes aux frais de revaccination et de laboratoire, nous avons perdu un nombre important d'animaux reproducteurs et nous n'avons pas pu mettre ces animaux sur le marché en raison des actions des extrémistes de la défense des droits des animaux.

Ces gens qui envahissent les fermes ne se soucient pas des animaux; ils se soucient de l'idée qu'ils se font des animaux. Ils ne s'intéressent pas à la biosécurité ou à la sécurité des animaux. Ils veulent voir des animaux domestiqués, qui auraient connu une fin sans cruauté fondée sur la science vétérinaire, être relâchés pour être ensuite mourir sous les dents et les griffes de prédateurs, écrasés par une voiture ou frappés par une maladie.

Depuis cet horrible événement, il y a eu de nombreux incidents de libération des animaux ou d'intrusion dans d'autres fermes de l'Ontario. Les responsables de ces infractions n'ont

incidents have not been arrested nor held accountable for these extremist activities.

When we are working on the farm or have visitors to the farm, we have strict protocols on biosecurity, including things like boot-wash stations, dedicated clothing for the ranch, washing and hand sanitizing and, finally, masking. The people invading our farms are using bolt cutters and ski masks. Like all animal agriculture, we follow a national biosecurity standard developed together by government, veterinarians and disease experts, along with producers, to ensure this very problem doesn't occur.

In closing, I would like to say that after 100 years of generations raising mink and fox, I am still proud to produce a warm, environmentally friendly, sustainable alternative to fast fashion: Canada's heritage, the fur trade. Please help farmers like me feel safe on our farms and homes and pass Bill C-275.

The Chair: Thank you, Mr. Bollert. It is much appreciated.

We'll proceed with questions from senators. I remind that you have five minutes for questions and answers, and the one-minute mark will come up.

Senator Simons: Thank you very much, Mr. Bollert, for appearing before us today.

I want to understand the canine distemper outbreak. Is the supposition that the protesters somehow brought that virus in or that the mink, when released, picked it up as they were running about in the forest?

Mr. Bollert: Yes. Distemper is known as a nose-to-nose virus. One or multiple mink that would have been released would have had to come into contact with an animal outside. When we brought them in, we segregated them, but, unfortunately, they had already contracted it.

Senator Simons: From what we've been hearing about the idea of people bringing in the virus, in this case, with the release of the animals, the animals brought it back in organically, one might say, so a two-step process?

Mr. Bollert: Yes.

Senator Simons: I was surprised to learn during the beginning of the COVID outbreak that mink was one of the animals most susceptible to COVID. Did you have any instances on your farm or in your federation of people who either gave the

pas été arrêtés et n'ont pas eu à rendre des comptes pour ces activités extrémistes.

Lorsque nous travaillons à la ferme ou que nous recevons des visiteurs, nous respectons des protocoles stricts en matière de biosécurité, qui comptent notamment des stations de nettoyage des bottes, des vêtements utilisés uniquement sur le ranch, le nettoyage et la désinfection des mains, et le port du masque. Les gens qui envahissent nos exploitations agricoles utilisent des coupe-boulons et des cagoules. Comme tous les éleveurs, nous respectons les normes nationales en matière de biosécurité qui ont été élaborées par le gouvernement, les vétérinaires et les spécialistes des maladies, en collaboration avec les producteurs, afin de veiller à ce que ce type de problème ne survienne pas.

Pour conclure, je dirais qu'après 100 ans et plusieurs générations d'élevage du vison et du renard, je suis toujours fier de produire une solution de rechange chaude, écologique et durable à la mode jetable; le patrimoine du Canada : le commerce de la fourrure. Je vous demande d'aider les éleveurs comme moi à se sentir en sécurité sur les fermes et à la maison, et d'adopter le projet de loi C-275.

Le président : Merci, monsieur Bollert. Nous vous sommes très reconnaissants.

Nous allons maintenant passer aux questions des sénateurs. Je vous rappelle que vous disposez de cinq minutes pour les questions et les réponses; je vous ferai signe lorsqu'il vous restera une minute.

La sénatrice Simons : Nous vous remercions de témoigner devant nous aujourd'hui, monsieur Bollert.

J'aimerais comprendre ce qui s'est produit avec l'éclosion de la maladie de Carré. Est-ce qu'on suppose que les manifestants ont introduit le virus ou que les visons l'ont attrapée dans la forêt après avoir été libérés?

M. Bollert : Oui. La maladie de Carré est un virus qui se contracte par un contact nez à nez. Un ou plusieurs des visons qui ont été libérés seraient entrés en contact avec un animal à l'extérieur. Lorsque nous les avons retournés à la ferme, nous les avons isolés, mais malheureusement, ils avaient déjà contracté la maladie.

La sénatrice Simons : D'après ce que nous avons entendu au sujet de l'idée que les gens introduisent les virus dans les fermes, dans ce cas-ci, les animaux ont ramené la maladie de façon organique, si l'on veut, après avoir été libérés. C'est donc un processus en deux étapes?

M. Bollert : Oui.

La sénatrice Simons : J'ai été surprise d'apprendre, au début de l'éclosion de COVID, que le vison était l'un des animaux les plus susceptibles de contracter la maladie. Est-ce qu'il y a eu des cas, dans votre ferme ou parmi les membres de votre fédération,

mink COVID because they had COVID or caught COVID from mink?

Mr. Bollert: Initially, when mink were known to be able to contract COVID, it was in Denmark. They did a mass cull of the mink at that point in time. As the Canada Mink Breeders Association, along with the CFIA, we were proactive and worked together to put some really strict biosecurity protocols in place. We were actually very lucky that the vast majority of farms across Canada didn't have problems.

Now, there were three incidents in B.C. where mink did contract COVID, and they're not sure whether it was from the people. They just don't know. They haven't been able to prove it. So just three cases out of all the farms across Canada.

Senator Simons: In the case of the people who have come onto your property, trespassed, broken in and destroyed property, have there been any prosecutions? Can you tell us the results of those prosecutions?

Mr. Bollert: Especially on my farm, there wasn't. There were never any indications of who did it. There was a blurb that was posted on the internet from people who did do it that day, but they were never able to find out.

There was another situation where a person went on five different farms across Ontario to gain access to take video footage at night. That person, after six months, posted online. He was arrested and was not incarcerated, I guess you would say. They tried him in court, but at that point in time, it did not stick.

Senator Simons: I guess the challenge with legislation like this is that there would be enhanced penalties, but only if you caught somebody and only if you convicted them. In your case, nobody was ever arrested. Would legislation like this actually be a deterrent if people think that they can't be caught?

Mr. Bollert: Personally, if they know there is a stiff penalty for doing something as drastic as what they did on our place, maybe they would not do it. I know the person who was held accountable or was tried to be held accountable — that specific person, I don't think, has been on farms since, so maybe it has deterred him because he did get caught. I think it's a deterrent, for sure.

Senator Plett: Thank you so much for being here, Mr. Bollert.

We have repeatedly had witnesses appear before this committee to tell us that animal rights activists who trespass on

de gens qui ont transmis la COVID aux visons ou qui l'ont attrapée des animaux?

M. Bollert : Les premiers cas de COVID chez les visons ont été observés au Danemark. Le pays a procédé à l'abattage massif des animaux. L'Association canadienne des éleveurs de visons et l'ACIA ont été très proactives et ont collaboré à la mise en place de protocoles de biosécurité très stricts. Nous avons été très chanceux, car la grande majorité des fermes du Canada n'ont pas eu de problème.

Il y a eu trois incidents en Colombie-Britannique où les visons ont contracté la COVID, et on ne sait pas si ce sont des humains qui ont transmis la maladie. On n'a pas réussi à le prouver. Ce ne sont donc que trois cas, parmi tous les élevages du Canada.

La sénatrice Simons : Est-ce qu'il y a eu des poursuites contre les personnes qui se sont introduites par effraction sur votre propriété et qui y ont causé des dommages? Pouvez-vous nous parler du résultat de ces poursuites?

M. Bollert : Il n'y a pas eu de poursuites associées à l'intrusion sur la ferme. On ne sait pas qui a commis l'infraction. Il y a eu un message publié sur Internet par les personnes responsables ce jour-là, mais elles n'ont pas été retracées.

Dans un autre cas, une personne s'est rendue dans cinq fermes de l'Ontario afin de filmer les installations la nuit. Elle a publié les images six mois plus tard. Cet homme a été arrêté, mais n'a pas été emprisonné. Il a eu un procès, mais les accusations n'ont pas été retenues.

La sénatrice Simons : Le défi avec une telle mesure législative, c'est qu'il y aurait des sanctions accrues, mais seulement lorsqu'une personne se ferait prendre et serait reconnue coupable. Dans votre cas, personne n'a été arrêté. Est-ce qu'une telle loi découragerait ces gens qui croient qu'ils ne peuvent pas se faire prendre?

M. Bollert : Si ces gens savent qu'il y a des sanctions sévères associées à des gestes drastiques comme ceux qui ont été commis dans nos installations, alors ils ne passeront peut-être pas à l'acte. Je sais que la personne qui a dû rendre des comptes ou à qui l'on a tenté de demander des comptes n'est pas retournée dans les fermes. Cet homme a peut-être été découragé, parce qu'il s'est fait prendre. C'est une mesure dissuasive, sans aucun doute.

Le sénateur Plett : Nous vous remercions d'être avec nous, monsieur Bollert.

De nombreux témoins nous ont dit que les militants pour les droits des animaux qui entraient sans autorisation dans une

private property do not represent a biosecurity risk. Pierre Sadik from Animal Justice said the following:

Since 2000, the CFIA data shows there has not been a single documented case of a disease incident caused by someone entering onto an agriculture facility without permission.

Why he wants to promote somebody coming onto property without permission, I'm not sure, but nevertheless, he believes it should be okay to do that because it doesn't create a problem. How do you respond to that assertion?

I know you say that distemper is caused by nose-to-nose contact and that your animals probably caught it on the outside. Regardless, how do you respond to that quoted assertion, and doesn't the impact of the invasion you experienced on your mink farm contradict that claim?

Mr. Bollert: With our specific incident, we can't prove that it was brought in any other way than nose to nose. On our farm, they had cut down all of the perimeter fencing, which allowed wildlife to come in. I can't prove that it wasn't brought in by an animal coming in at that time. We feel it was an animal brought back that was caught from out in the wilderness.

We know with other incidents on other farms, for instance, this one individual who went from farm to farm, they didn't know there was anybody who had been on their farm. The person came and left. Whether they used proper biosecurity, they don't know, but they do know that this person was on there and had been to other farms. There are other diseases that you can transfer from farm to farm, similar to a chicken farm or a hog farm. You have to shower in, shower out. I don't think it was ever proven that these people had any type of disease after, but it is quite possible. It wasn't until six months later that they found out.

Senator Plett: Let me follow up. I have very limited time here.

We've heard much about biosecurity on all kinds of farms, and I've certainly been involved in many of them myself. One of your employees has to shower in, shower out, wear the right type of boots and gloves, et cetera. Even if that person came on there with nefarious intent and was a journalist in disguise, as has been suggested here, that journalist would have to follow your protocols before you would let them into your barn. So who poses a bigger risk to your farm or any mink, fox or hog farm, somebody who goes through the proper protocols or somebody

propriété ne représentaient pas un risque pour la biosécurité. Pierre Sadik, d'Animal Justice, a dit ce qui suit :

Selon les données de l'ACIA, depuis l'année 2000, il n'y a eu aucun cas où l'introduction d'une personne dans des installations agricoles sans en avoir la permission a causé une éclosion de maladie.

Je ne sais pas pourquoi il tient à faire la promotion des personnes qui entrent dans une propriété sans en avoir la permission, mais il croit néanmoins que l'on devrait le permettre, parce que cela ne crée pas de problème. Comment réagissez-vous à une telle affirmation?

Vous dites que la maladie de Carré se contracte par un contact nez à nez et que vos animaux l'ont probablement attrapée à l'extérieur. Comment réagissez-vous à une telle affirmation? Les conséquences de l'invasion de votre élevage de visons ne contredisent-elles pas cette affirmation?

M. Bollert : En ce qui concerne notre incident en particulier, nous ne pouvons pas prouver qu'il a été causé autrement que par un contact nez à nez. Les contrevenants avaient coupé toutes les clôtures du périmètre de notre ferme, ce qui a permis à la faune d'y entrer. Je ne peux pas prouver que la maladie n'a pas été introduite par un animal à ce moment-là. Nous estimons qu'il s'agit d'un animal qui aurait contracté la maladie dans la nature avant que nous le ramenions à la ferme.

En ce qui concerne les incidents qui se sont produits dans d'autres exploitations agricoles, la personne est passée d'une ferme à l'autre sans qu'on s'en aperçoive. Elle est entrée puis elle est partie. On ne sait pas si elle a eu recours aux mesures de biosécurité appropriées, mais on sait qu'elle est passée par là et qu'elle avait visité d'autres fermes. Il y a d'autres maladies que l'on peut transmettre d'une ferme à l'autre, comme dans une exploitation avicole ou porcine. Il faut prendre une douche à l'entrée et une autre à la sortie. Je crois qu'il n'a jamais été prouvé que cette personne a introduit une quelconque maladie, mais c'est tout à fait possible. Ce n'est que six mois plus tard que l'on a appris ce qu'elle avait fait.

Le sénateur Plett : Permettez-moi de poser une autre question. Je n'ai pas beaucoup de temps.

Nous avons beaucoup entendu parler de la biosécurité dans tous les types de fermes, et j'ai moi-même une bonne expérience à cet égard. Vos employés doivent prendre une douche en entrant et en sortant, porter un certain type de bottes et de gants, etc. Même si une personne avait de mauvaises intentions et était en fait un journaliste, comme on le suggère ici, elle devrait tout de même respecter les protocoles en place avant d'entrer dans votre bâtiment. Qui donc représente le plus grand risque pour votre ferme ou pour tout élevage de visons, de renards ou de

who sneaks onto your farm from across the fields and tries to find their way into the barn? Who creates the biggest biosecurity risk?

Mr. Bollert: There's no question it would be the person who would be sneaking on, because they certainly don't know our protocols for our farms and they wouldn't be following them. Our employees follow our biosecurity protocols. They have boot stations, they wear dedicated clothing, they wash their hands beforehand and they wear masks in some cases. These people who are sneaking on at night, whatever they're trying to do, would not be following those protocols.

Senator Plett: Thank you very much for your time here, Mr. Bollert. We will do our best to get this bill adopted as quickly as possible. I appreciate that.

Senator Marshall: Thank you, Mr. Bollert, for your testimony.

In your opinion, how beneficial is this bill going to be? It's pretty specific, because it uses the terms "they enter" and "could be reasonably expected" to expose the animal to a disease. It would have to be a very special incident. With the incident that you relayed to us with the distemper cases, how would you prove that it was the trespasser who caused it? Could you just speak to how beneficial you think this amendment will be?

Mr. Bollert: Certainly.

The cause of a disease would probably never be able to be — it takes a couple of days, maybe a week, for something to happen. What we need is prevention; we need to prevent it from happening. If that person has a cold, for instance, or if we have an employee who is showing signs of a cold or the flu, we don't let them go back to the ranch. They are on other duties. It is very important in preventing a disease on our farm.

Senator Marshall: So you think it would be helpful.

Mr. Bollert: It's certainly helpful, yes.

Senator Marshall: You relayed the incident of distemper and told us what you had to do after the fact and go out and try to recover the mink, et cetera. Tell us about the long-term recovery. That was the immediate you did to try to recover, but it was a long-term recovery. Can you give us some insight into what else happened in the long term? Do you have insurance? What happens? Just bring us a little bit past that first week after the incident.

Mr. Bollert: Certainly.

porcs : une personne qui passe par les processus appropriés ou une personne qui s'introduit dans votre ferme par les champs et tente de se rendre jusqu'à vos bâtiments? Qui représente le plus haut risque en matière de biosécurité?

M. Bollert : C'est la personne qui s'introduirait en cachette, sans aucun doute, parce qu'elle ne connaît pas nos protocoles et ne les respecterait pas. Nos employés respectent nos protocoles en matière de biosécurité. Ils doivent passer par une station de nettoyage des bottes, ils portent des vêtements spécialisés, ils se lavent les mains avant d'entrer et portent un masque dans certains cas. Les gens qui s'introduisent dans nos fermes la nuit pour faire je ne sais quoi ne respectent pas ces protocoles.

Le sénateur Plett : Nous vous remercions d'être avec nous, monsieur Bollert. Nous allons faire de notre mieux pour adopter le projet de loi le plus rapidement possible. Merci.

La sénatrice Marshall : Nous vous remercions pour votre témoignage, monsieur Bollert.

À votre avis, dans quelle mesure le projet de loi sera-t-il utile? Il est très précis, parce qu'il utilise les termes « pénétrer » et « risquerait vraisemblablement d'exposer les animaux à une maladie ». Il faudrait un incident très particulier. Dans un cas comme celui que vous avez vécu, avec la maladie de Carré, comment pourriez-vous prouver que l'intrus en était la cause? Pourriez-vous nous dire comment le projet de loi pourrait vous aider?

M. Bollert : Bien sûr.

On ne pourrait probablement jamais déterminer la cause de la maladie... Il faut plusieurs jours, voire une semaine, pour que quelque chose arrive. Ce qu'il faut, c'est de la prévention. Nous devons éviter que de tels incidents se produisent. Si l'un de nos employés a des symptômes du rhume, par exemple, nous ne le laissons pas entrer dans le ranch. Il effectue d'autres tâches ailleurs. Il est très important pour nous d'éviter la maladie.

La sénatrice Marshall : Donc, vous pensez que le projet de loi pourrait être utile.

M. Bollert : Oui, tout à fait.

La sénatrice Marshall : Vous avez signalé l'incident lié à la maladie de Carré, et vous avez raconté ce que vous avez fait par la suite afin de récupérer les visons, etc. Parlez-nous de la reprise à long terme. Vous avez parlé des mesures immédiates que vous avez prises pour récupérer les bêtes, mais cette reprise se fait à long terme. Pouvez-vous parler de ce qui se fait à long terme? Avez-vous une assurance? Que se passe-t-il? Remontez un peu plus loin que la première semaine suivant l'incident.

M. Bollert : D'accord.

It was a total loss. Anything that was not able to be taken to market or breeding stock was a total loss. We don't have insurance in our industry for that type of thing. In fact, we don't have insurance for the animals whatsoever, so that was a total loss.

We had to vaccinate everything again just to make sure that we were covered. We didn't want it spreading across the rest of the ranch. That was a big cost. And there were the laboratory fees. It wasn't a cheap endeavour to find the actual problem, which ended up being distemper.

Senator Marshall: Do you cover those costs yourself, or are there government programs to assist you in recovering those costs?

Mr. Bollert: No, that was totally absorbed by the farm.

Senator Marshall: Thank you very much.

Senator McNair: Mr. Bollert, thank you for being here today and for testifying. We appreciate you taking the time.

I came across an article from 2021 where you were speaking about the risks of mink contracting COVID-19 from humans. Could you elaborate on that? You mentioned briefly the strict biosecurity protocols that were put in place at the time by your association.

Mr. Bollert: Yes. We worked proactively with the Canadian Federation of Agriculture, their experts there, as well as veterinarians across North America. We were all doing the same thing at the same time, putting extra measures in place to make sure that we wouldn't spread COVID at the time. I don't know what else you'd like to hear.

Senator McNair: I take it that from your point of view, this bill is necessary even though those protocols are in place and working?

Mr. Bollert: Yes, because it is the employees and visitors who would be using this new set of protocols. It isn't somebody who is just coming on your farm, whether they're coming in at night or at any point in time, not following those protocols. It's very important.

Senator McNair: Have you seen any violations of the protocols since 2021 or other contaminations?

Mr. Bollert: I don't know the exact date, but yes, there was another lady who was going around a couple of farms and had videoed herself inside a mink farm, not following any of the farm protocols, without masks and whatnot. This was during

C'était une perte totale. Tout ce qu'on n'a pas pu commercialiser ou utiliser à des fins de reproduction a été une perte totale. Dans notre secteur, nous n'avons pas d'assurance pour ce genre de choses. En fait, nous n'avons aucune assurance pour les animaux, quels qu'ils soient. Donc, c'était une perte totale.

Nous avons dû reprendre la vaccination du début pour être certains d'être protégés. Nous ne voulions pas que la maladie se propage dans le reste du ranch. Cela a entraîné des coûts importants. À cela s'ajoutent les frais de laboratoire. Trouver le véritable problème — la maladie de Carré, en fin de compte — a coûté cher.

La sénatrice Marshall : Est-ce vous qui assumez ces coûts, existe-t-il des programmes gouvernementaux pour vous aider à recouvrer ces frais?

M. Bollert : Non, ces coûts sont entièrement absorbés par la ferme.

La sénatrice Marshall : Merci beaucoup.

Le sénateur McNair : Monsieur Bollert, je vous remercie d'être ici aujourd'hui et de témoigner. Nous vous remercions d'avoir pris le temps de comparaître.

Je suis tombé sur un article de 2021 dans lequel vous parlez du risque de transmission de la COVID-19 des humains aux visons. Pourriez-vous en dire davantage à ce sujet? Vous avez évoqué les protocoles de biosécurité rigoureux mis en place à l'époque par votre association.

M. Bollert : Oui. Nous avons travaillé de manière proactive avec les experts de la Fédération canadienne de l'agriculture et des vétérinaires de partout en Amérique du Nord. À l'époque, nous avons tous agi de manière concertée, simultanément, en mettant en place des mesures supplémentaires pour veiller à ne pas propager la COVID-19. Je ne sais pas quoi d'autre vous souhaitez entendre.

Le sénateur McNair : J'en déduis que de votre point de vue, ce projet de loi est nécessaire même si ces protocoles sont en place et qu'ils fonctionnent.

M. Bollert : Oui, car ces nouveaux protocoles s'appliquent aux employés et aux visiteurs. Ce n'est pas pour quelqu'un qui vient sur votre ferme la nuit ou à n'importe quel autre moment, et qui ne respecte pas ces protocoles. C'est très important.

Le sénateur McNair : Depuis 2021, avez-vous constaté des infractions aux protocoles ou d'autres contaminations?

M. Bollert : Je ne sais pas quand exactement, mais oui, il y a eu une autre femme qui est allée dans quelques fermes et qui s'était filmée à l'intérieur d'un élevage de visons, sans masque, sans respecter aucun protocole de la ferme, etc. C'était pendant

COVID. We know that it was happening. I know that the farm didn't get COVID at the time, but it's quite possible she could have spread COVID if she had had it. That would have been a big loss.

Senator McNair: Mr. Bollert, just to clarify, when the violation and trespass took place on your farm, did the OPP or the police come out to the farm?

Mr. Bollert: The OPP actually helped us gather the animals up. I was quite surprised. There were two law enforcement officers running around and helping us catch the animals, just like the rest of the farm people were doing, yes.

Senator McNair: But no charges were laid against anyone with respect to your trespass situation?

Mr. Bollert: No. We feel we know who did it, but there was no follow-up on it.

Senator McNair: Thank you.

[Translation]

Senator Oudar: Thank you for your presentation, Mr. Bollert.

I will give you the opportunity to go a bit further. At the end of your presentation, you said that you followed several biosecurity standards. I don't know whether you've heard what all the witnesses have had to say, but last week, most experts, even those critical of the bill, told us that producers are in the best position to develop biosecurity standards, that the government doesn't follow up and that the agency does not do inspections. There wasn't even follow-up for the incidents that occurred. I see that as implicitly delegating the power to producers. You can develop biosecurity standards yourself, which is perfectly in line with the bill's objective, since it aims to protect security per se.

Earlier, at the end of your presentation, you opened the door by saying that you followed strict biosecurity standards. Senator McNair mentioned the ones that have been in place for several years.

I would like you to give me some concrete, more specific examples. What are your biosecurity standards for incident follow-up, preventive measures and the like?

[English]

Mr. Bollert: Thank you. The Canadian government — and I don't know the exact date — had worked with Canada Mink Breeders to put together biosecurity protocols. That was a number of years ago. Since then, we've obviously made them more stringent, especially during COVID. Now, we feel that if

la pandémie. Nous étions au courant que cela se passait. Je sais que l'élevage n'a pas contracté la COVID-19 à l'époque, mais elle aurait fort probablement pu propager la maladie si elle avait été porteuse. Cela aurait été une perte énorme.

Le sénateur McNair : Monsieur Bollert, juste pour que ce soit clair, l'OPP ou la police se sont-ils rendus sur place lorsque l'infraction et l'intrusion ont eu lieu sur votre ferme?

M. Bollert : En fait, la Police provinciale de l'Ontario nous a aidés à rassembler les animaux. J'ai été assez surpris, parce que deux policiers couraient partout pour nous aider, avec d'autres éleveurs, à attraper les animaux.

Le sénateur McNair : Or, aucune accusation n'a été portée contre qui que ce soit par rapport à cette intrusion, n'est-ce pas?

M. Bollert : Non. Nous pensons savoir qui l'a fait, mais il n'y a pas eu de suivi.

Le sénateur McNair : Merci.

[Français]

La sénatrice Oudar : Merci beaucoup pour cet exposé, monsieur Bollert.

Je vais vous permettre d'aller un peu plus loin. À la fin de votre exposé, vous avez dit que vous suiviez plusieurs normes de biosécurité. Je ne sais pas si vous avez écouté tous les témoignages, mais la semaine dernière, la plupart des experts, même ceux qui ont une position critique à l'égard du projet de loi, sont venus nous dire que ce sont les producteurs qui sont les mieux placés pour développer des normes de biosécurité, que le gouvernement ne fait pas de suivi et que l'agence ne fait pas d'inspection. Il n'y a même pas de suivi sur les incidents qui sont survenus. J'interprète cela comme une délégation implicite du pouvoir vers les producteurs, c'est-à-dire que vous pouvez développer vous-même des normes de biosécurité, ce qui est tout à fait conforme à l'objectif du projet de loi, puisqu'il vise effectivement à protéger la sécurité comme telle.

Tout à l'heure, à la fin de votre exposé, vous avez ouvert la porte en nous disant que vous suiviez des normes strictes de biosécurité. Le sénateur McNair vous parlait de celles qui existent depuis quelques années.

J'aimerais que vous nous donniez des exemples concrets et plus spécifiques. Quelles sont vos normes de biosécurité quant au suivi des incidents, aux mesures de prévention, et cetera?

[Traduction]

M. Bollert : Merci. Le gouvernement canadien — et je ne connais pas la date exacte — a travaillé à l'élaboration des protocoles de biosécurité avec l'Association des éleveurs de vison du Canada. C'était il y a plusieurs années. Depuis, nous avons évidemment renforcé les protocoles, en particulier durant

we aren't doing biosecurity on our own farms, it's not good. We have to follow these or else we're going to bring disease in ourselves. There's no winning there. I have to produce the best product at the end of the year, and you don't do that by not looking after your animals, especially biosecurity. That's very important. I don't know what more to say than it's in place and was developed by the government, CFIA, and we've made it more stringent. I don't know if that answers your question.

[Translation]

Senator Oudar: I'm trying to understand what you said about the biosecurity standards developed by the federal government. When you said "we've obviously made them more stringent," did you mean producers? Who made the rules more stringent? Are you saying that you apply the biosecurity standards imposed on you more stringently?

[English]

Mr. Bollert: No, let me clarify that. Back when COVID was first emerging, we were proactive with CFIA in order to make our protocols more stringent so that we couldn't spread COVID.

[Translation]

Senator Oudar: My question went beyond COVID-19. It was about biosecurity standards. However, since I'm almost out of time, I'll come back to it in the second round. Thank you.

[English]

Senator Richards: Thank you for being here, sir. I have two quick questions.

First, because I grew up with trappers in New Brunswick, and that's pretty well a lost industry now, I'm wondering how much your industry has suffered in the last 20 years by this activism, both in trespassing and in the press?

Mr. Bollert: It's certainly been an impact. There's no question. The trespassing has really taken a toll on a lot of farmers. Last night, I read my submission to my dad, and it actually teared him up. He still feels from that day that he lost his livelihood. Many other people have had animal releases in southern Ontario, and other places as well, but this actually goes back to quite a while ago. There was another farm in Chatham back in I'm thinking the late 1990s, maybe early 2000s, that had a group that came over from the U.S., and they actually caught these people. It was coincidental that they caught them, but they

la pandémie. Aujourd'hui, nous considérons que l'absence de protocoles de biosécurité dans nos propres exploitations n'est pas une bonne chose. Nous devons les respecter ces protocoles, sans quoi nous risquons d'introduire nous-mêmes des maladies. Il n'y a donc aucun avantage à ne pas le faire. Mon but, à la fin de l'année, est de produire le meilleur produit possible. C'est une tâche impossible si on ne prend pas soin des animaux, en particulier sur le plan de la biosécurité. C'est très important. Je ne vois pas ce que je pourrais ajouter : ces protocoles sont en place, ils ont été élaborés par le gouvernement — par l'ACIA —, et nous avons renforcé ces règles. Je ne sais pas si cela répond à votre question.

[Français]

La sénatrice Oudar : Je veux bien comprendre ce que vous avez dit au sujet des normes élaborées par le gouvernement fédéral sur la biosécurité. Quand vous m'avez dit, par la suite : « Nous avons renforcé ces règles », parliez-vous des producteurs? Qui a renforcé ces règles? Nous dites-vous que vous appliquez plus sévèrement les normes de biosécurité qui vous sont imposées?

[Traduction]

M. Bollert : Non, permettez-moi de clarifier ce point. Au début de la pandémie de COVID-19, nous avons travaillé de manière proactive, avec l'ACIA, pour renforcer nos protocoles afin d'éviter la propagation de la COVID-19.

[Français]

La sénatrice Oudar : Ma question était plus large que la COVID-19; elle portait plutôt sur les normes de biosécurité. Toutefois, comme il ne me reste plus de temps de parole, je reviendrai au deuxième tour. Merci.

[Traduction]

Le sénateur Richards : Je vous remercie de votre présence. J'ai deux petites questions.

Premièrement, puisque j'ai grandi avec des trappeurs, au Nouveau-Brunswick, et que cette industrie est pratiquement disparue de nos jours, je me demande à quel point votre industrie a souffert de ce militantisme ces 20 dernières années, tant par rapport aux intrusions qu'à ce qui se dit dans la presse

M. Bollert : Cela a certainement eu une incidence. Cela ne fait aucun doute. Les intrusions ont durement éprouvé bon nombre d'éleveurs. Hier soir, j'ai lu mon mémoire à mon père; il en a eu les larmes aux yeux. Le jour où il a perdu son gagne-pain demeure un souvenir douloureux pour lui. Beaucoup d'autres éleveurs ont été victimes de la libération d'animaux dans le sud de l'Ontario, et dans d'autres régions également, mais cela remonte à un certain temps. Il y a eu un autre cas à la fin des années 1990 ou peut-être au début des années 2000, alors qu'un groupe en provenance des États-Unis est allé dans une

caught them. They went back to the U.S. and were never held accountable.

The media certainly want to play both sides sometimes, sometimes not in our favour, sometimes in our favour. It has certainly taken a toll as well.

Senator Richards: Okay, thank you.

Maybe you could explain how your mature mink are euthanized. I am sure it's in a much more humane way than getting distemper or being run over by logging trucks.

Mr. Bollert: Certainly, yes.

They are depopulated with carbon monoxide gas. It is very similar to if you had a carbon monoxide leak in your house. They merely fall asleep. It is classified as one of the most humane ways to put the mink down.

Senator Richards: Thank you very much.

Senator Petitclerc: Thank you very much to our witness for being here. I grew up in a farming community, so this resonates strongly with me.

I have a question. I have been puzzled about whether this piece of legislation is the appropriate vehicle to address trespassing, because that's what it is all about. It is biosecurity, but from what we heard, the challenge is more about preventing trespassing. That's what I heard from you as well. We have the Criminal Code and we have provincial legislation, so is it that it should be that the provincial laws, consequences and penalties be stronger? Would that be the best way to address trespassing risk, or is this bill the right way to achieve what we're trying to achieve?

Mr. Bollert: We know that one of the perpetrators who had been on multiple farms has multiple trespassing charges against them. They can be as low as \$50 or as high as \$10,000. A \$50 fine and a slap on the wrist is not enough to deter them from coming onto your property, unfortunately.

Senator Petitclerc: No, I can see that. I understand that's not what we're doing here. I'm just trying to address the fact that perhaps the problem is that those penalties are not adequate at the provincial level, which I understand is not — okay. Would you say that it needs to be an effort and the penalties in the provinces should be more consequential? That doesn't really prevent us from doing what we're doing.

exploitation à Chatham. Ils se sont fait prendre. C'était par hasard, mais on les a attrapés. Ils sont retournés aux États-Unis, et n'ont jamais eu à répondre de leurs actes.

Les médias veulent sans doute jouer sur les deux tableaux, tantôt contre nous, tantôt pour. Cela a certainement eu des répercussions aussi.

Le sénateur Richards : Je vois. Merci.

Vous pourriez peut-être expliquer comment les visons adultes sont euthanasiés. Je suis certain qu'il s'agit d'une méthode bien moins cruelle que de mourir de la maladie de Carré ou d'être écrasé par un grumier.

M. Bollert : Oui, certainement.

L'euthanasie se fait par inhalation de monoxyde de carbone. C'est très semblable à une fuite de monoxyde de carbone dans votre maison. Ils s'endorment, simplement. Cette méthode est considérée comme l'une des méthodes d'euthanasie les plus humaines pour les visons.

Le sénateur Richards : Merci beaucoup.

La sénatrice Petitclerc : Je remercie beaucoup notre témoin de sa présence. J'ai grandi dans une collectivité agricole. Donc, ce sujet me touche particulièrement.

J'ai une question. Je me demande si cette mesure législative est l'instrument approprié pour combattre le problème des intrusions, car c'est bien de cela qu'il s'agit. Il porte sur la biosécurité, mais d'après ce que nous avons entendu, le défi est davantage d'empêcher les intrusions. C'est également ce que je retiens de votre propos. Nous avons le Code criminel et les lois provinciales. Dans ce cas, les lois provinciales, les conséquences et les sanctions ne devraient-elles pas être plus sévères? Serait-ce la meilleure façon de contrer le risque d'intrusion? Autrement dit, ce projet de loi est-il l'instrument adéquat pour atteindre notre objectif?

M. Bollert : Nous savons qu'un des auteurs de l'infraction, qui s'est rendu dans plusieurs fermes, fait face à plusieurs accusations pour intrusion, une infraction passible d'une amende allant de 50 \$ à 10 000 \$. Malheureusement, une amende de 50 \$ et une tape sur les doigts sont nettement insuffisantes pour dissuader les gens de pénétrer sur votre propriété.

La sénatrice Petitclerc : Non, je vois cela. Je comprends que ce n'est pas le but ici. J'essaie simplement de souligner que le problème est peut-être le fait que les sanctions ne sont pas adéquates à l'échelon provincial, ce qui, j'en suis consciente, n'est pas... D'accord. Selon vous, un effort en ce sens est-il nécessaire? Les sanctions provinciales devraient-elles être plus lourdes? Cela ne nous empêche pas de faire ce que nous faisons.

Mr. Bollert: I was part of helping in the development of Bill 156, which is a provincial biosecurity bill. That was put in place in order to keep people from going on farms as well. That was during COVID, the girl that went onto a couple of farms. During that, it ended up getting thwarted, but there was a mass group that was going to be locking themselves inside a turkey farm in southern Ontario. That was during the same time. Unless there's a big enough, stiff enough penalty, they will keep coming on. They are not breaking into a shopping mall to shut it down. They are breaking onto a farm because they want to shut you down.

Senator Petitclerc: Thank you.

Senator Pate: Thank you, witness, for appearing.

You mentioned a case. Was it the *Klimowicz* case you were referring to, the Ontario case?

Mr. Bollert: Yes.

Senator Pate: You talked about charges not being proceeded. My understanding was that it was because the charges were breaking and entering with the intent to cause mischief, and it was the "intent to cause mischief" that couldn't be proven that caused the charges to be dropped. Do you know if there was a reason why it wasn't a break and enter charge alone?

Mr. Bollert: That was the Crown that took that forward. We weren't involved in it. It was break and enter with the intent to commit an indictable offence, and it was not proven that the specific person was there to commit an indictable offence. But he did break all biosecurity protocols. I wish we could have been involved in it, but we weren't, unfortunately.

Senator Pate: It is unusual they wouldn't go to the lesser and included.

Your organization, Mink Breeders Association, sets standards and protocols for the industry, as I understand it; is that correct? Guidelines and that sort of thing?

Mr. Bollert: We work together with animal experts, veterinarians, the government as well as producers in order to put protocols together, yes.

Senator Pate: Thank you for that.

My understanding is that Millbank Fur Farm, a mink farm in Ontario, pled guilty in 2021 to failing to comply with prescribed standards of care under the Ontario Society for the Prevention of Cruelty of Animals Act and was ordered to pay a monetary fine. This came as a result of a complaint by someone who had gained

M. Bollert : J'ai participé à l'élaboration du projet de loi 156, un projet de loi provincial sur la biosécurité qui vise également à empêcher les intrusions dans les exploitations agricoles. Le cas de la femme qui est allée dans plusieurs élevages s'est passé durant la pandémie. Cet effort a été déjoué, en fin de compte, mais à la même époque, dans le Sud de l'Ontario, un groupe comptant de nombreuses personnes avait l'intention de s'enfermer dans un élevage de dindons. Ils continueront à venir, à moins de mettre en place des sanctions assez importantes et sévères. Ils ne pénètrent pas dans un centre commercial pour le faire fermer. Ils pénètrent dans une ferme pour que vous mettiez fin à vos activités.

La sénatrice Petitclerc : Merci.

La sénatrice Pate : Monsieur, je vous remercie de votre présence.

Vous avez mentionné un cas précis. Parlez-vous de l'affaire *Klimowicz*, en Ontario?

M. Bollert : Oui.

La sénatrice Pate : Vous avez parlé d'accusations sans suite. Si j'ai bien compris, c'est parce qu'il s'agissait d'une accusation d'introduction par effraction dans un dessein criminel, et c'est l'impossibilité de prouver l'intention criminelle qui a entraîné l'abandon des accusations. Savez-vous pourquoi ce n'était pas simplement une accusation d'introduction par effraction?

M. Bollert : Cela relève de la Couronne; nous n'avons aucun rôle là-dedans. Il s'agissait d'un chef d'accusation d'introduction par effraction avec l'intention de commettre un acte criminel, et il n'a pas été prouvé que la personne en question était là pour commettre un acte criminel. Toutefois, il a enfreint tous les protocoles de biosécurité. J'aurais aimé avoir un rôle dans ces procédures, mais ce n'était pas le cas, malheureusement.

La sénatrice Pate : Il est inhabituel qu'on n'ait pas cherché à obtenir un plaidoyer de culpabilité à l'infraction moindre et incluse.

Si j'ai bien compris, votre organisme, l'Association des éleveurs de vison du Canada, établit les normes et protocoles pour l'industrie. Est-ce exact? S'agit-il de lignes directrices, par exemple?

M. Bollert : Nous collaborons avec des spécialistes des animaux, des vétérinaires, le gouvernement et les producteurs afin d'élaborer des protocoles, en effet.

La sénatrice Pate : Merci de cette réponse.

Je crois savoir que la Millbank Fur Farm, une visonnière située en Ontario, a plaidé coupable en 2021 à l'accusation de manquement aux normes de soins prescrites par la Loi sur la Société de protection des animaux de l'Ontario et a été condamnée à payer une amende. Cela découle d'une plainte faite

access to the farm, but when the authorities went in, it was found that there was more than just the issues that had been raised. There was clear evidence that mink were exhibiting clinical signs of “illness, injury, pain or suffering.” They had to be provided with immediate medical care or be immediately euthanized when treatment was not appropriate, yet the farm had not been monitored by any of your overseeing bodies.

I’m curious as to how you would see that kind of thing being prevented in the future when, in fact, there are protocols in place but they are not followed and they are not discovered until someone comes onto the farm and then reports it, as I understand happened in this case. How would you propose that this kind of issue be addressed to ensure that those kinds of biosecurity standards are maintained?

Mr. Bollert: I would like to step back to the beginning of your comment there that they were charged — that as they did their inspection, there were signs of clinical distress. Coincidentally, I was the one who did the inspection with OSPCA that day, and there was not one animal that they identified — not one when I was there, and I was there from start to finish. So I find that oddly misrepresenting what they had found.

Anyway, either way — I don’t know where to go back to the — you are wanting — can you repeat part of that?

Senator Pate: I am quoting from what was in the material that we received about that. You are saying there were no issues in terms of mink suffering, but the information is that, on the farm, mink were found suffering from untreated and festering wounds and regularly exhibited repetitive behaviours associated with poor psychological health, such as pacing back and forth and rapidly circling in their cages. If you are saying that wasn’t what you found, I am curious as to how you would even monitor it if, in fact, the monitoring body didn’t find that but it was reported as part of the penalties.

Mr. Bollert: The person who was taking video — I know she was hired on. I know the case. The person was hired on did misrepresent herself and was there for her own motives, and I know she took video. There were certainly things that she had [Technical difficulties] to make things look rosy, there is no question. But at the same time, in the end, I think he was charged with, I don’t know, 20 different charges, and in the end it was determined that he was charged I think with not having enough paperwork, something to that effect.

Senator Pate: Okay. My information says severe animal suffering and neglect.

par une personne qui avait eu accès à la ferme, mais lors de leur intervention sur place, les autorités ont constaté qu’il y avait d’autres problèmes que ceux qui avaient été signalés. Il y avait des preuves évidentes que les visons présentaient des signes cliniques de « maladie, blessure, douleur ou souffrance ». Les animaux ont eu besoin de soins vétérinaires immédiats ou ont dû être euthanasiés immédiatement, s’ils ne pouvaient pas être traités. Cependant, la visonnière n’avait fait l’objet d’aucun contrôle par vos organismes de surveillance.

Je me demande comment vous comptez empêcher ce genre de choses à l’avenir alors que des protocoles sont en place, en fait, mais qu’ils ne sont pas respectés, et qu’on le découvre seulement lorsqu’une personne s’introduit sur les lieux et fait un signalement, comme dans le cas présent, d’après ce que je comprends. Quelles solutions proposez-vous pour régler de tels problèmes afin de garantir le respect des normes de biosécurité?

M. Bollert : J’aimerais revenir à ce que vous avez dit au début de votre intervention au sujet des accusations portées contre eux, à savoir que des signes de détresse clinique ont été constatés lors de l’inspection. Coïncidence, c’est moi qui ai réalisé l’inspection avec la SPAO ce jour-là, et on n’a recensé aucun cas d’animal... Pas un seul lorsque j’étais là, et j’étais là du début à la fin. Donc, je trouve que c’est une représentation erronée de ce qu’ils ont trouvé.

Quoi qu’il en soit, je ne sais pas où revenir, ce que vous voulez... Pouvez-vous répéter une partie de ce que vous avez dit?

La sénatrice Pate : Je cite la documentation que nous avons reçue à ce sujet. Vous dites qu’on n’a pas observé de souffrance chez les visons, mais selon nos renseignements, on a trouvé dans l’élevage des visons qui avaient des blessures non traitées et purulentes et, souvent, des comportements répétitifs associés à une mauvaise santé psychologique, comme faire les cent pas et tourner en rond à toute vitesse dans leurs cages. Vous affirmez que ce n’est pas ce que vous avez constaté. Dans ce cas, je me demande bien comment vous pouvez exercer une surveillance si, dans les faits, l’organisme de contrôle n’a pas constaté cela, mais que cela figure parmi les motifs de sanctions.

M. Bollert : La personne qui a pris la vidéo, je sais qu’elle a été embauchée à cette fin. Je connais l’affaire. La personne qui a été embauchée s’est présentée sous un faux jour et je sais qu’elle a pris des vidéos. Elle avait sans doute des choses [difficultés techniques] pour donner une image positive, c’est certain. En même temps, je crois savoir qu’il a fait l’objet d’une vingtaine d’accusations différentes, je ne sais pas, et en fin de compte, l’accusation qui a été retenue, je pense, était liée à un manque de paperasse, ou quelque chose du genre.

La sénatrice Pate : Je vois. Dans les informations que j’ai, on parle de souffrance et de négligence animales graves.

Senator Burey: Good morning, Mr. Bollert. Thank you so much for sharing your experiences. It is very important testimony to hear.

Talking about this bill and the concern about biosecurity and the interplay with trespassing, we have heard from different sides that this may be just a trespassing bill and not a biosecurity bill. I understand from testimony that I have heard that you feel the trespassing is what leads to the biosecurity incident. On that note, we have also heard that the national biosecurity standards are voluntary. You have spoken about COVID and how all of the mink producers got together to ensure that protocols were followed. Do you think that these biosecurity standards should be mandatory? That's the first thing. That has come up quite a bit, not having it voluntary. That's the first question. Secondly, should the bill apply to everyone, even producers and farmers? That's the second part of it. If farmers or producers didn't follow protocols or did it in a reckless manner, then they would also be liable for the same fines? So there are two questions. Should the biosecurity standards be mandatory? That's the first one. And then should it apply to everyone in terms of the penalties?

Mr. Bollert: I can't speak for other animal agriculture, but on the mink farms, I don't see that is actually a problem. I think if they were put in place and enforced, that's a good thing. That's only better for all the animals.

Senator Burey: So you are saying that the biosecurity standards should be mandatory?

Mr. Bollert: I would say that would be fine, yes.

Senator Burey: To the second part, the penalties if people do not follow it, even if you were lawfully allowed to be there but you did it in a reckless manner, should people be subject to the penalties?

Mr. Bollert: I guess so. I certainly think that the farmers are doing a good job of it. We don't see disease on our mink farms. You will get pneumonia or something like that, but an outside disease like COVID, we're doing, as far as I'm concerned, a tremendous job, so they are working.

Senator Burey: Thank you.

The Chair: Mr. Bollert, if an outbreak were to happen on your farm, can you lead us through the steps of what would transpire if a biosecurity outbreak were to happen: protocols,

La sénatrice Burey : Bonjour, monsieur Bollert. Je vous remercie beaucoup de nous parler de vos expériences. Votre témoignage est très important à entendre.

Dans le cadre des discussions entourant ce projet de loi, les préoccupations relatives à la biosécurité et la corrélation avec les intrusions, nous avons entendu de divers côtés que le projet de loi pourrait porter uniquement sur les intrusions et sur la biosécurité. Je retiens de votre témoignage que vous considérez que ce sont les intrusions qui entraînent les incidents de biosécurité. À cet égard, nous avons également entendu que les normes nationales de biosécurité sont d'application volontaire. Vous avez parlé de la COVID-19 et du fait que tous les producteurs de visons se sont réunis pour veiller au respect des protocoles. Selon vous, ces normes de biosécurité devraient-elles être obligatoires? C'est la première chose. On a beaucoup parlé du fait que les normes sont d'application volontaire. C'est la première question. Deuxièmement, le projet de loi devrait-il s'appliquer à tout le monde, même aux producteurs et aux agriculteurs? C'est la deuxième partie. Les agriculteurs ou producteurs qui ne respecteraient pas les protocoles ou les appliquaient de manière imprudente, seraient-ils alors passibles des mêmes amendes? Donc, il y a deux questions. Les normes de biosécurité doivent-elles être obligatoires? C'est la première question. Ensuite, les sanctions doivent-elles s'appliquer à tout le monde?

M. Bollert : Je ne peux pas me prononcer au sujet d'autres types d'agriculture animale, mais je ne pense pas que ce soit un problème du côté de l'élevage du vison. Je pense que si les normes sont mises en place et appliquées, c'est une bonne chose. Tous les animaux ne s'en porteront que mieux.

La sénatrice Burey : Vous dites donc que les normes en matière de biosécurité devraient être obligatoires?

M. Bollert : Ce serait bien, oui.

La sénatrice Burey : Pour répondre à la deuxième partie de la question, en ce qui concerne les sanctions imposées si les gens ne suivent pas les normes, si vous étiez légalement autorisé à être là, mais que vous l'avez fait de manière imprudente, devriez-vous être assujéti aux sanctions?

M. Bollert : Je suppose que oui. Je pense certainement que les agriculteurs font du bon travail. Nous ne voyons pas de maladie dans nos élevages de visons. On peut attraper une pneumonie ou quelque chose comme cela, mais avec une maladie extérieure comme la COVID, nous faisons un travail incroyable, si bien que les mesures fonctionnent.

La sénatrice Burey : Je vous remercie.

Le président : Monsieur Bollert, si une écloison survenait dans votre exploitation agricole, pouvez-vous nous expliquer les mesures qui seraient prises en cas d'épidémie liée à la

who you have to report to and what they have to do. Take us through that step.

Mr. Bollert: Typically, if you see any clinical signs of something on your farm, you will obviously monitor it for a short period of time, and then the next step is to submit your animals to Guelph University. They have been doing it for a long, long time, and you have to do that through your veterinarian. You consult with your veterinarian, and either your veterinarian comes in or they will tell you to immediately take the samples to Guelph.

The Chair: And then what would happen if it was an outbreak of something significant?

Mr. Bollert: If it was, for instance, pneumonia, they will find out what the actual problem is and will tell your veterinarian what you need to do, and the solution is typically done through medication.

The Chair: If you report something more significant than pneumonia, we'll say, is there a further reporting that has to happen? Does CFIA have to be notified? Does Agriculture Canada? Does the world?

Mr. Bollert: If there was a reportable disease on farm and your veterinarian was told, I think Guelph is obligated to report a reportable disease, yes.

The Chair: Okay.

We heard from the sponsor of the bill that one of his primary reasons for introducing the legislation was to safeguard the mental health of farmers and their families. If this bill is passed, how do you believe it will impact the mental health and well-being of farmers in the mink industry?

Mr. Bollert: Well, my dad, obviously, was the hardest hit, but it never leaves you. You are always on guard, whether it is a vehicle stopped out front, whether it is in the middle of the night. If you wake up, you are constantly looking at cameras, or I have taken a drive out around the farm in the middle of the night. This is all pretty stressful. We're trying to do business, and it is a daily 24/7 job which takes a lot of your time and effort, and in the end, you are having to worry about somebody running around your farm at night. It is always something that looms in the back of your mind.

The Chair: Thank you.

Senator McBean: Mr. Bollert, have you ever — or maybe any of your colleagues or other farmers — had people who work on your farms who had lax biosecurity measures, maybe a little lazy coming onto the farm?

biosécurité, les protocoles, les personnes à qui vous devez rendre des comptes et ce qu'elles doivent faire? Veuillez nous expliquer les étapes à suivre.

M. Bollert : Habituellement, si vous remarquez des signes cliniques dans votre exploitation, vous les surveillerez évidemment pendant une courte période, puis la prochaine étape est de soumettre des échantillons de vos animaux à l'Université de Guelph. Elle fait ce travail depuis très longtemps, et vous devez passer par votre vétérinaire. Vous consultez votre vétérinaire, et soit il viendra sur place, soit il vous dira d'envoyer immédiatement les échantillons à l'Université de Guelph.

Le président : Qu'advient-il ensuite s'il s'agit d'une écloison d'une maladie importante?

M. Bollert : Si c'est une pneumonie, par exemple, les experts découvriront quel est le véritable problème et diront à votre vétérinaire quoi faire, et la solution consiste généralement à administrer des médicaments.

Le président : Si vous signalez une maladie plus grave qu'une pneumonie, nous vous dirons s'il y a lieu de faire d'autres signalements. L'ACIA doit-elle être avisée? Agriculture Canada doit-il être avisé? Le monde entier doit-il être avisé?

M. Bollert : S'il y avait une maladie à déclaration obligatoire dans une exploitation agricole et que votre vétérinaire en était informé, je pense que l'Université de Guelph serait tenue de signaler la maladie.

Le président : D'accord.

Le parrain du projet de loi nous a dit que l'une des principales raisons pour lesquelles il a présenté la mesure législative était de protéger la santé mentale des agriculteurs et de leur famille. Si ce projet de loi est adopté, croyez-vous qu'il aura une incidence sur la santé mentale et le bien-être des agriculteurs dans l'industrie du vison?

M. Bollert : Eh bien, mon père a évidemment été le plus touché, mais cela ne vous quitte jamais. Vous êtes toujours sur vos gardes, que ce soit un véhicule arrêté devant la maison et au milieu de la nuit. Si vous vous réveillez, vous vérifiez constamment les caméras, ou j'ai fait un tour en voiture sur la ferme au milieu de la nuit. C'est très stressant. Nous essayons de faire des affaires, et c'est un travail quotidien 24 heures sur 24, sept jours sur sept, ce qui exige beaucoup de temps et d'efforts et, au final, vous devez vous inquiéter de quelqu'un qui se promène dans votre ferme la nuit. C'est toujours une inquiétude qui vous trotte dans la tête.

Le président : Je vous remercie.

La sénatrice McBean : Monsieur Bollert, vous est-il arrivé — ou c'est peut-être arrivé à l'un de vos collègues ou à d'autres agriculteurs — que des personnes qui travaillent dans vos exploitations appliquent des mesures de biosécurité laxistes,

Mr. Bollert: I can't speak for other farms, but our farm doesn't even have visitors. Other than our veterinarian, who does visit, we don't have people who go out to the farm. Our protocols here are that when you walk out the back door, you are committed to following our protocols. I have too much at stake to allow someone to just go on their own.

Senator McBean: So if you had someone on your farm, like a new farm hand or veterinarian, who wasn't following your biosecurity measures, what would your response be?

Mr. Bollert: They wouldn't be allowed on the farm. They wouldn't be allowed to go back to work, no.

Senator McBean: Thank you.

Senator Simons: I want to follow up, if I may, on Senator Burey and Senator Black's question, because I think a lot of us were taken aback a couple of weeks ago when witnesses from the CFIA explained to us that biosecurity measures in Canada are all voluntary and that breaking those protocols is not reportable in any way. I want to understand better. I'm sorry if this sounds a bit like Senator Black's question, but if the rules are voluntary, it seems to me that this is like hard cheese to fine a trespasser for rules that the farm itself doesn't have to follow.

You are very much involved in your umbrella organization. Can you tell me a little bit about how your organization enforces its own protocols? Can you tell me if you do spot inspections? Are there annual inspections? How do you know that your members are following your voluntary codes?

Mr. Bollert: There are two different things here. There are codes of practice, which are voluntary as well, but there are the biosecurity protocols. Biosecurity protocols aren't enforced, by all means. We certainly respect that the farmers themselves are doing it, and, again, we know that there has been only these few cases out in B.C. that we have seen any COVID. The actual National Farm Animal Care Council's *Codes of Practice* are — we do have a certification, and that is we can't sell our skins anywhere in the world without being certified. That is a third-party, independent inspection agency that does inspections on your farm. It isn't the biosecurity protocols, but it is the humane care of the animals.

Senator Simons: So they are looking more at humane care. Are they also looking at biosecurity, or are they looking primarily at humane care?

qu'elles soient peut-être nonchalantes à leur arrivée dans l'exploitation?

M. Bollert : Je ne peux pas parler pour d'autres fermes, mais nous n'avons même pas de visiteurs. À part notre vétérinaire, qui nous rend visite, personne ne vient à la ferme. Selon nos protocoles, si vous passez par la porte de derrière, vous vous engagez à respecter nos protocoles. L'enjeu est trop important pour permettre à quelqu'un d'entrer de son propre chef.

La sénatrice McBean : Donc, si vous receviez quelqu'un à votre exploitation, comme un nouvel ouvrier agricole ou un vétérinaire, qui n'a pas respecté vos mesures de biosécurité, que diriez-vous?

M. Bollert : Ils ne seraient pas autorisés à entrer dans l'exploitation. Ils ne seraient pas autorisés à revenir au travail.

La sénatrice McBean : Merci.

La sénatrice Simons : Si vous le permettez, je veux revenir sur la question de la sénatrice Burey et du sénateur Black, car je pense que bon nombre d'entre nous ont été surpris il y a quelques semaines lorsque des témoins de l'ACIA nous ont expliqué que les mesures de biosécurité au Canada sont toutes volontaires et que la violation de ces protocoles n'est aucunement à déclaration obligatoire. Je veux mieux comprendre. Je suis désolée si ma question ressemble un peu à celle du sénateur Black, mais si les règles sont volontaires, je trouve difficilement envisageable d'imposer une amende à un intrus pour des règles que la ferme n'est pas obligée de suivre.

Vous êtes très impliqué dans votre organisme-cadre. Pouvez-vous me parler un peu de la façon dont votre organisme fait appliquer ses propres protocoles? Pouvez-vous me dire si vous effectuez des inspections ponctuelles? Comment savez-vous si vos membres respectent vos codes volontaires?

M. Bollert : Il y a deux choses différentes ici. Il y a les codes de pratique, qui sont volontaires également, mais il y a les protocoles de biosécurité. Les protocoles de biosécurité ne sont certainement pas appliqués. Nous respectons le fait que les agriculteurs le font et, encore une fois, nous savons qu'il n'y a eu que ces quelques cas en Colombie-Britannique où il avait la COVID. Les Codes de pratique du Conseil national pour le soin des animaux sont... nous avons une certification, c'est-à-dire que nous ne pouvons pas vendre nos peaux n'importe où dans le monde sans être certifiés. C'est une agence d'inspection tierce et indépendante qui effectue des inspections dans votre ferme. Il ne s'agit pas de protocoles de biosécurité, mais de soins humains apportés aux animaux.

La sénatrice Simons : Elle s'intéresse davantage aux soins humains. S'intéresse-t-elle aussi à la biosécurité ou se concentre-t-elle surtout sur les soins humains?

Mr. Bollert: I think there are a few aspects in the codes of practice that do touch on biosecurity, but it is more the humane care.

Senator Simons: Because this is where I'm having a problem. Maybe I was naive, but I was frankly shocked when the CFIA told us that this is all voluntary. I want to understand. If it is voluntary, it seems to me hypocritical to have enormous fines for people who break the protocols that the farm itself may not be following. I'm sorry if this is repetitious. How do you know that your fellow mink farmers are following the biosecurity protocols? Is there any inspection or any measure? Do you have training for them? Do you come together to discuss best biosecurity practices?

Mr. Bollert: I can't say that we know for sure, obviously, but we do have round tables and discussions every few months with our veterinarians, who — the top of the conversation is avian flu or COVID and the spread. We know it is still out there, and it is a threat, so these specific protocols are certainly being used because we have had no cases.

Senator Simons: It is enlightened self-interest that people do this, because they want to protect their production.

Mr. Bollert: Exactly. We have got big investments, obviously, and the last thing you want to do is have an outbreak of anything on your farm. So you need to look after your investment.

Senator Simons: Right. And, of course, the last thing any of us wants is for mink to be a reservoir of COVID. As you can see, I'm still practising protocols that everybody else has given up on, but I worry about not just the impact on farmers, but about the impact on the human population, about things like avian influenza and COVID that can come right back to us.

[Translation]

Senator Oudar: I actually wanted to ask the same question as you did about mental health. I've put the question to other witnesses in the last few weeks. Instead, I'll turn to another topic that hasn't been broached: communications.

As the president of an association — I believe you are the outgoing president — you engage in communications activities, including round tables. Can you tell us whether any dialogue measures have been put in place? If so, what are they? I see that people with self-proclaimed good intentions who break into properties endangered your animals' lives and put them at risk. You also indicated that most released animals are not able to

M. Bollert : Je pense qu'il y a quelques aspects dans les codes de pratique qui abordent la biosécurité, mais il est surtout question de soins humains.

La sénatrice Simons : C'est ce qui me pose problème. J'étais peut-être naïve, mais j'ai été franchement choquée quand l'ACIA nous a dit que tout cela était volontaire. Je veux comprendre. Si c'est volontaire, je trouve qu'il est hypocrite d'imposer d'énormes amendes aux gens qui enfreignent les protocoles que la ferme elle-même ne suit peut-être pas. Je suis désolée si je me répète. Comment savez-vous que vos collègues éleveurs de visons respectent les protocoles de biodiversité? Y a-t-il des inspections ou des mesures? Y a-t-il de la formation? Vous réunissez-vous pour discuter des pratiques exemplaires en matière de biosécurité?

M. Bollert : Je ne peux pas dire que nous en sommes sûrs, évidemment, mais nous avons des tables rondes et des discussions tous les quelques mois avec nos vétérinaires, qui parlent principalement de la grippe aviaire ou de la COVID et de leur propagation. Nous savons qu'elle est toujours présente et qu'elle constitue une menace. C'est pourquoi ces protocoles précis sont certainement utilisés parce que nous n'avons pas eu de cas.

La sénatrice Simons : C'est dans leur intérêt éclairé que les gens agissent ainsi, parce qu'ils veulent protéger leur production.

M. Bollert : Exactement. Nous avons des investissements importants, de toute évidence, et la dernière chose que vous voulez, c'est d'avoir une épidémie dans votre ferme. Vous devez donc veiller sur votre investissement.

La sénatrice Simons : C'est exact. Bien entendu, la dernière chose que nous souhaitons tous, c'est que le vison soit à l'origine de nouvelles infections de COVID. Comme vous pouvez le voir, j'applique encore des protocoles que tout le monde a abandonnés, mais je m'inquiète non seulement de l'incidence sur les agriculteurs, mais aussi de l'incidence sur la population humaine, de maladies comme la grippe aviaire et la COVID qui peuvent revenir.

[Français]

La sénatrice Oudar : En fait, je voulais poser la même question que vous avez posée au sujet de la santé mentale, question que j'ai posée à d'autres témoins dans les semaines précédentes. Je me tourne donc vers un autre sujet qui n'a pas été abordé : la communication.

Dans toutes les activités que vous faites en matière de communication, notamment les tables rondes, en qualité de président d'une association — vous êtes président sortant, je crois —, pouvez-vous nous dire si des mesures de dialogue ont été mises en place? Si oui, quelles sont-elles? Avec les personnes animées d'intentions qu'elles pensent bonnes qui s'introduisent sur ces propriétés, je constate que cela a porté atteinte à la vie de

survive. These people's actions caused severe harm to the animals. These incidents could even be considered a form of animal endangerment.

What kind of social dialogue do you have with the associations? Is there awareness of the risks, given these cases? You mentioned distemper and animal deaths. I find it deplorable that no charges were laid. What does your association, or former association, do? What type of communication initiatives can be set up to give the other side of the story? Right now, they're present on all media platforms.

[English]

Mr. Bollert: That's a long question, first of all. I'm not sure where to start here.

As far as communication with media outlets, as far as that goes, with every one of our animal releases that had happened, the news was there. They certainly at that point in time didn't know what was going on, but these farmers at the time were working on collecting up their animals and trying to figure out what the best actions were. They had media at the time. We had media people that would obviously be talking. As far as communication goes, I don't know where to go here. I'm sorry.

[Translation]

Senator Oudar: In Quebec, there are media outlets — *La Terre de chez nous*, for example — that express the point of view of farmers and producers. Earlier, you mentioned that the media coverage isn't in your favour. Would that be all media? Are there lines of communication that could be used to present the facts? The facts you brought to the table today are proven. What do you think your associations could do in that regard?

[English]

Mr. Bollert: Okay. So we do have media outlets, certainly, that will — that are supportive. There is no question. We have some media people that work for the Canadian Mink Breeders Association that certainly are able to relay our side of the story, and the majority of these media outlets will certainly listen. I don't know if that answers your question. Thank you.

The Chair: Seeing no further questions, Mr. Bollert, thanks very much for your participation today. Your testimony and insight certainly have been very much appreciated.

vos bêtes et que cela a mis vos animaux en danger. Vous nous avez indiqué aussi que la majorité des animaux relâchés ne sont pas en mesure de survivre. Finalement, les actions de ces personnes ont eu des dommages extrêmement importants sur les animaux. Au fond, on peut même dire que c'est une forme d'atteinte à la vie des animaux.

Quel genre de dialogue social avez-vous avec les associations? Y a-t-il une prise de conscience des dangers, parce qu'il y a eu des cas... Vous avez parlé de la maladie de Carré et de décès des animaux. Je déplore qu'il n'y ait pas eu d'accusations. Que fait votre association ou votre ancienne association? Quel type de communication peut-on établir pour avoir l'autre côté de la médaille dans les communications? Pour l'instant, c'est vrai qu'ils occupent l'ensemble des plateformes médiatiques.

[Traduction]

M. Bollert : Je dois dire dans un premier temps que c'est une longue question. Je ne sais pas trop par où commencer.

En ce qui concerne les communications avec les médias, pour chacun de nos signalements, la nouvelle était là. Ils ne savaient certainement pas ce qui se passait à ce moment-là, mais ces agriculteurs s'efforçaient de rassembler leurs animaux et de trouver les meilleures mesures à prendre. Ils avaient les médias à l'époque. Nous avons des journalistes qui parlaient évidemment. En ce qui concerne les communications, je ne sais quoi dire. Je suis désolé.

[Français]

La sénatrice Oudar : Au Québec, il existe certains médias — *La Terre de chez nous*, par exemple — qui expriment davantage le point de vue des agriculteurs et des producteurs. Tout à l'heure, vous avez mentionné que les médias agissent en votre défaveur; est-ce qu'on parle de tous les médias? Y a-t-il des axes de communication qui pourraient être utilisés pour faire valoir les faits? Ce sont des faits prouvés que vous avez mis sur la table aujourd'hui. Qu'est-ce que vos associations peuvent faire à cet effet, selon vous?

[Traduction]

M. Bollert : Bien. Nous avons donc des médias qui nous soutiennent. C'est indéniable. Nous avons des journalistes qui travaillent pour l'Association des éleveurs de visons du Canada qui sont certainement en mesure de raconter notre version des faits, et la majorité de ces médias seront assurément à l'écoute. Je ne sais pas si je réponds à votre question. Merci.

Le président : Comme il n'y a plus d'autres questions, monsieur Bollert, je vous remercie de votre participation aujourd'hui. Nous vous sommes très reconnaissants de votre témoignage et de votre opinion.

I also want to thank our committee members for your active participation and always thoughtful questions, and as always, I would like to thank the folks that support us, behind us: the interpreters, debate teams transcribing the meeting, committee room attendant, multimedia services, technicians, the broadcasting team, the recording centre, ISD and our page Maïssa. Thank you very much.

Senators, is it agreed that we suspend for a few minutes to end the public portion of this meeting and proceed in camera to discuss future business?

Hon. Senators: Agreed.

(The committee continued in camera.)

Je veux également remercier les membres de notre comité de leur participation active et de leurs questions toujours réfléchies et, comme toujours, j'aimerais remercier les gens qui nous soutiennent, derrière nous : les interprètes, les équipes des débats qui transcrivent les délibérations, le préposé à la salle des comités, le personnel des services multimédias, les techniciens, l'équipe de radiodiffusion, le centre d'enregistrement, la DSI et notre page Maïssa. Je vous remercie.

Chers collègues, êtes-vous d'accord pour que nous suspendions quelques minutes pour mettre fin à la partie publique de cette réunion et que nous poursuivions à huis clos en vue d'examiner nos travaux futurs?

Des voix : D'accord.

(La séance se poursuit à huis clos.)
